

ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA IARD, Société d'Assurances dont le Siège Social est situé 66 rue de la Victoire 75009 Paris, atteste :

L'association **F E K M – RD – Secteur France et ses clubs affiliés**
17 chemin du clos
69140 RILLIEUX LA PAPE

sont assurés au titre du contrat n° **5157857304** souscrit à effet du 1^{er} Septembre 2011 pour les activités liées à la pratique du Krav-Maga, garantissant leur Responsabilité Civile en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurés conformément aux dispositions des articles L321-1 et D321-1 du code du sport et selon les montants de garanties du tableau ci-joint,

La garantie est étendue, aux conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que peut encourir l'assuré vis-à-vis du propriétaire, à raison des dommages matériels et immatériels consécutifs à un incendie, à une explosion et de l'action des eaux, y compris ceux accidentellement causés aux locaux, prenant naissance dans les locaux loués ou prêtés à l'assuré dans le cadre des activités définis au contrat.

Il est prévu une indemnisation, selon les montants de garanties du tableau ci-joint, suite un accident, un décès ou une invalidité permanente partielle ou totale d'un assuré, conformément à l'article L321-6 du code du sport.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

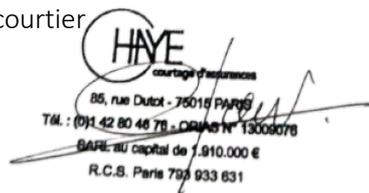
Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la législation locale auprès d'assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01 Septembre 2021 au 31 Août 2022** inclus, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Paris, le 1er juin 2021

Pour la Compagnie AXA :

Cachet et Signature du courtier



85 RUE DUTOT - 75015 PARIS - Tél : 01 42 80 46 76
SERVICE COMMERCIAL / EMISSION & GESTION DES CONTRATS
service.commercial@cabinet-haye.fr

SARL DE COURTAGE D'ASSURANCES AU CAPITAL DE 1.910.000 € - RCS PARIS B793933631 - Site web de l'ORIAS :

www.orias.fr

GARANTIE FINANCIERE ET RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AU CODE DES ASSURANCES - N° ORIAS 13009076
ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest. CS 92459. 75436 PARIS CEDEX 09.

RESPONSABILITE CIVILE - MONTANTS DE GARANTIES

RESPONSABILITE CIVILE

Les cotisations des garanties suivantes sont indexées.

NATURE DES GARANTIES	LIMITE DES GARANTIES		FRANCHISE
	PAR SINISTRE	PAR ANNEE D'ASSURANCE	
TOUTES GARANTIES CONFONDUES	10 000 000 €	10 000 000 €	Néant
Dont :			
DOMMAGES MATERIELS & IMMATERIELS CONSECUTIFS	1 000 000 €	1 000 000 €	200 €
Dont :			
Dommmages Immatériels Non Consécutifs	150 000 €	150 000 €	1 500 €
Faute inexcusable	1 000 000 €	1 000 000 €	350 €
Dommmages aux préposés	7 500 €	Néant	
Intoxications alimentaires & maladies professionnelles non classées	Incluses €	Incluses €	
Atteintes accidentelles à l'environnement	760 000 €	760 000 €	450 €
Vols commis par préposés ou avec leur complicité	30 000 €	Néant	200 €
RC médicale des patriciens bénévoles	760 000 €	760 000 €	Néant
RC biens confiés	30 000 €	Néant	1 500 €

DEFENSE RECOURS

Inclus dans les garanties mises en jeu	20 000 €	20 000 €	Seuil d'intervention 500 €
--	----------	----------	----------------------------

INDIVIDUELLE ACCIDENT – MONTANTS DE GARANTIES

Décès	6 000 € avec une majoration de 1 000 €/enfant à charge.
Invalidité Permanente Partielle ou Totale	10 % à 50 % : 25.000 € 50 % à 100 % : 50.000 €
Frais Médicaux et Hospitalisation	100 % de la BR (base de remboursement) en complément du régime obligatoire et tout autre régime de prévoyance individuel. Plafond d'indemnité : 500 € / accident / adhérent.

85 RUE DUTOT - 75015 PARIS - Tél : 01 42 80 46 76
SERVICE COMMERCIAL / EMISSION & GESTION DES CONTRATS
service.commercial@cabinet-haye.fr

SARL DE COURTAGE D'ASSURANCES AU CAPITAL DE 1.910.000 € - RCS PARIS B793933631 - Site web de l'ORIAS : www.orias.fr

GARANTIE FINANCIERE ET RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AU CODE DES ASSURANCES - N° ORIAS 13009076
 ACPR : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest. CS 92459. 75436 PARIS CEDEX 09.